

Gestion de la paie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MODULA FORMATION
Emilie CRAVEA
05.56.44.58.68
contact@modula-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Les principaux éléments pouvant impacter le salaire brut : primes, absences, congés payés ... • Les cotisations sociales • Établir toute paie de salarié non cadre (hors réintégration des IJSS) ainsi que les paies simples de salarié cadre .

Contenu et modalités d'organisation

1. Identifier les différentes parties du bulletin de paie • Sa conception. • Ses mentions obligatoires, ses mentions interdites. • Sa valeur juridique . 2. Répertoire des différentes composantes de la rémunération • Connaître le principe de mensualisation du salaire. • Veiller au respect du SMIC, des salaires minima conventionnels. • Identifier les principales primes et indemnités : dissocier le légal du conventionnel, les éléments soumis et non soumis. • Comprendre le principe des avantages en nature. 3. Établir un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales obligatoires • Les différentes tranches, les bases. • Les prorata de plafond. • Les cotisations Urssaf, chômage, retraite complémentaire, prévoyance complémentaire... 4. Gérer les absences en paie • Calculer les retenues pour absence selon les différentes méthodes : jours ouvrés ; ouvrables ; calendaires. • Approfondir les règles propres aux congés payés : incidence des absences sur l'acquisition ; les congés de fractionnement ; éléments de salaire à prendre en compte dans l'indemnisation ; (1/10e ou maintien). • Indemniser la maladie, accident de travail, maternité : le calcul des IJSS ; le mécanisme de la subrogation. 5. Établir un bulletin de paie de solde de tout compte • Lister et calculer les indemnités spécifiques à verser en cas de rupture • Connaître le régime fiscal et social des indemnités • Fournir les documents liés au départ 6. Activité à distance Une visio formation : pour prolonger les échanges • partager un retour d'expérience • corrections d'exercices supplémentaires d'application proposés à la fin du stage • vérification définitive de l'appropriation des concepts les plus complexes • possibilité de poser des ultimes questions en direct au formateur

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210947	du 01/01/2021 au 31/12/2021	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00210948	du 01/01/2021 au 31/12/2021	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00231216	du 01/01/2022 au 31/12/2022	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00231215	du 01/01/2022 au 31/12/2022	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	
00337686	du 01/01/2023 au 31/12/2024	(33)	MODULA FORMATION		Non éligible	

00337682du 01/01/2023 au
31/12/2024

(33)

**MODULA
FORMATION**Non
éligible**00394970**du 02/10/2023 au
31/12/2024

(17)

**MODULA
FORMATION**Non
éligible**00394763**du 02/10/2023 au
31/12/2024

(87)

**MODULA
FORMATION**Non
éligible**00393724**du 02/10/2023 au
31/12/2025

(64)

**MODULA
FORMATION**Non
éligible